

Quanta Green lauréate du concours Créa’Vienne

mercredi 18 juin 2014, par [lpe](#)

Un chercheur en agronomie de l’Inra a créé une solution pour accélérer la pousse du gazon. Sans engrais, ni OGM, cette technologie s’apparente plutôt à de la luminothérapie. Lauréate du concours Créa’Vienne, sa société Quanta Green veut séduire les gestionnaires des stades de football qui accueilleront l’Euro 2016.

Cette technologie aurait pu éviter bien des tracas aux organisateurs de la Coupe du monde au Brésil... Quel que soit le pays, tous les clubs de football et de rugby de haut niveau se doivent de posséder une pelouse irréprochable. Le problème, c’est qu’en hiver, le gazon naturel est soumis à rude épreuve par le froid, le manque de lumière et le piétinement des joueurs. En Ligue 1, les experts de la question connaissent déjà parfaitement le principe de la luminothérapie pour accélérer la repousse. Mais ils l’utilisent à l’excès, sans réflexion, ce qui engendre des dépenses énergétiques monumentales. C’est là que Didier Combes entre en scène.

Depuis son laboratoire de Lusignan, spécialisé dans la culture du gazon, ce chercheur à l’Institut national de recherche agronomique (Inra) a mis au point une technologie destinée à adapter la quantité de lumière fournie aux besoins de la plante. Ce système permet de contrôler à distance le fonctionnement des rampes lumineuses en fonction de plusieurs variables (ensoleillement, température...). On peut alors parler de « stadomotique ».

En route vers l’Euro 2016

Didier Combes s’est associé à un autre expert en agronomie, Xavier Varlet-Grancher, pour créer la société Quanta Green, qui disposera d’une licence d’exploitation exclusive sur cette technologie. A Lille, Valenciennes et Bastia, ce système a permis d’économiser 70% d’énergie. A l’approche de l’Euro 2016 de football en France, les deux partenaires rencontrent actuellement les gestionnaires publics ou privés des grands stades qui accueilleront la compétition. Mais cette innovation pourrait également intéresser les exploitants de golfs ou d’hippodromes, ainsi que les collectivités plaçant leurs parcs et jardins à la pointe de leur attractivité touristique.

L’activité de Quanta Green a séduit le jury du concours Créa’Vienne qui lui a attribué son prix coup de cœur. De quoi impulser une nouvelle dynamique à cette idée lumineuse.